

La commune d'Ayen voit ses engagements pour le développement durable célébrés à l'UNESCO lors de la cérémonie des « Trophées de la biosphère » qui s'est tenue le 15 novembre 2017

Dans les territoires reconnus Réserve de biosphère de l'UNESCO, comme le bassin de la Dordogne, nombreux sont les habitants, les associations, les entreprises ou les collectivités qui prennent des initiatives originales et novatrices en faveur de la biodiversité, de l'environnement, de plus de solidarité et d'un développement plus durable de leur territoire.

Pour mieux faire connaître ces initiatives, les Réserves de biosphère françaises et l'UNESCO organisent depuis six années maintenant « les Trophées de la biosphère » avec l'objectif de recenser et de valoriser ces initiatives locales.

En 2017, l'établissement EPIDOR, structure coordinatrice de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne, a décidé de consacrer sa troisième édition des Trophées à la transition écologique et aux démarches locales qui visent à rendre notre modèle de développement plus durable.

Trois projets dont celui de la commune d'Ayen ont été sélectionnés pour représenter le bassin de la Dordogne lors d'une cérémonie officielle organisée au siège de l'UNESCO à Paris ce mercredi 15 Novembre. Le projet de covoiturage de proximité, adossé à une monnaie locale, mis en place par la commune d'Ayen, a été plébiscité par le jury composé des partenaires de cette opération (l'Agence de l'eau Adour-Garonne, la Société hydroélectrique du midi), du Comité français des Réserves de biosphère et d'EPIDOR,

En 2014, Ayen devenait un site pilote du dispositif Ecosyst'm, conceptualisé par Béatrice Vauday, présidente de la fédération éponyme. Le principe est le suivant : mettre en place un covoiturage de proximité pour des trajets de courtes distances et l'inscrire au cœur d'un projet citoyen en l'adossant à une monnaie d'échange, le Y'ACA, pour éviter les transactions financières entre les utilisateurs.

Pour reprendre les mots de Jérôme Perdrix, adjoint à la mairie et membre du collectif ayennais « le durable a son village », *«Ecosyst'm a été construit, pour contribuer à la mobilité responsable mais aussi pour favoriser la vie sociale, l'entraide et le respect mutuel entre les habitants. Le dispositif pallie en effet à la diminution – voire la disparition – des services de transports publics en zones rurales ».*

Après avoir vu ses engagements pour le zéro-pesticide salués en 2016, c'est la deuxième fois que la Commune d'Ayen est Trophées de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne.

Aux côtés du Directeur d'EPIDOR, Madame Hélène LACROIX, maire d'Ayen et conseillère communautaire en charge de la démarche « *Territoire à énergie positive pour la croissance verte* », accompagnée pour l'occasion par Madame Béatrice VAUDAY, a reçu des mains de M.

Miguel CLÜSENER-GODT, directeur général du programme de l'UNESCO « Homme et biosphère », un diplôme reconnaissant le caractère innovant et exemplaire de leur projet réalisé sur le bassin de la Dordogne.

La Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne : l'ensemble du bassin de la Dordogne a été classé Réserve mondiale de Biosphère par l'UNESCO le 11 juillet 2012. A travers cette reconnaissance de l'UNESCO, le bassin de la Dordogne a intégré le Réseau mondial des Réserves de biosphère. Ce réseau international rassemble 661 sites d'exception qui concilient conservation de la biodiversité, valorisation culturelle et développement économique et social.

Votre contact : Raphaël MICHAU
Tel 05 53 29 17 65
Mail : epidor@eptb-dordogne.fr

Retrouvez-nous sur
<http://biosphere-bassin-dordogne.fr>

